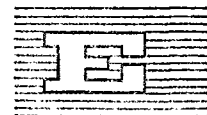


NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE
E/CN.4/1423
8 janvier 1981
FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-septième session
Point 4 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME
DANS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPEES, Y COMPRIS LA PALESTINE

Note du Secrétaire général

1. Au paragraphe 14 de sa résolution 1 A (XXXVI), la Commission des droits de l'homme a prié le Secrétaire général de porter à l'attention de la Commission, au titre de ce point de l'ordre du jour, tous les rapports de l'Organisation des Nations Unies traitant de la situation de la population civile des territoires arabes occupés, y compris la Palestine, qui paraîtraient entre ses sessions.

2. En conséquence, le Secrétaire général appelle l'attention des membres de la Commission sur les rapports de l'Organisation des Nations Unies énumérés ci-après qui ont été publiés depuis la clôture de la trente-sixième session de la Commission, le 14 mars 1980 :

- | | |
|---------------------|---|
| A/35/13 | Rapport du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (1er juillet 1979 - 30 juin 1980) |
| A/35/35 | Rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien |
| A/35/438 | Offres de bourses d'études et de subventions pour l'enseignement supérieur, destinées aux réfugiés de Palestine |
| A/35/473 | Réfugiés de Palestine dans la bande de Gaza : rapport du Secrétaire général |
| A/35/533 | Conditions de vie du peuple palestinien dans les territoires occupés : rapport du Secrétaire général |
| A/35/563
S/14234 | La situation au Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général |
| A/35/425 | Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés |
| A/35/586 | Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés : rapport du Secrétaire général |
| A/35/227 | Assistance au peuple palestinien |